



Bassin
charolais



Résultats technico-économiques des fermes du Réseau d'élevage Charolais

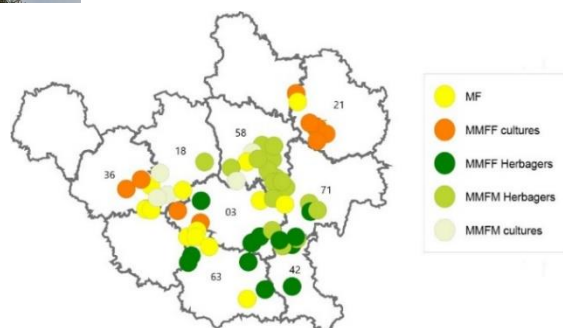
Année 2020



Ce document vous présente les résultats des fermes en agriculture conventionnelle, suivies dans le cadre du Réseau d'élevage Charolais, sur l'année 2020. Il permet d'observer leur évolution par rapport à l'année précédente.

Ce réseau est construit pour couvrir la diversité des systèmes bovins viande présents dans le bassin Charolais.

Aujourd'hui, 49 fermes parmi les 58 composent l'échantillon constant 2019-2020. Elles se répartissent comme suit :



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Principales catégories commerciales / nombre de fermes 2020 Echantillon constant	Herbagers	Avec cultures	Total
Mâles maigres ¹ , femelles maigres (MM, FM)	16	5	21
Mâles maigres, femelles finies (MM, FF)	8	7	15
Mâles finis et femelles finies (MF, FF)	8	5	13
Total	32	17	49

FAITS MARQUANTS 2020

- Au printemps 2020, les reports de stocks étaient faibles, conséquence des sécheresses à répétition. Pour l'ensemble des fourrages, les quantités récoltées sont inférieures à la normale. Fin mai, la météo particulièrement favorable a permis de récolter des stocks de foin de bonne qualité. La seconde partie des foins s'est effectuée fin juin avec des qualités moindres.
Une sécheresse, associée à des températures extrêmes, a sévi sur une partie du bassin charolais dès le mois de juillet et a limité les repousses, avec deux conséquences : peu de seconde coupe et un pâturage fortement impacté. L'affouragement des troupeaux s'est généralisé durant l'été. Cependant les repousses automnales ont permis de rentrer les animaux en bon état.
- L'ampleur du phénomène a permis de déclencher la procédure de calamités agricoles sécheresse sur certains départements du bassin Charolais (03, 71, 58, 21, 42).
- Alors que l'on constate une hausse des prix des femelles finies dès les mois de mai et juin, en raison d'une forte demande en viande, les cours demeurent très moroses pour les JB et sont en recul pour les mâles maigres par rapport à 2019.
- La moisson 2020 est mauvaise : les rendements des céréales chutent, la qualité n'est pas toujours au rendez-vous et les rendements en paille décevants. Les semis de colza et de prairies à l'automne 2019 ont été difficiles à réussir compte tenu de la sécheresse et les agriculteurs ont dû modifier leur assolement, en remplaçant les cultures mal implantées par des cultures de printemps.

¹ Mâles maigres : Broutards, broutards repoussés et taurillons maigres

Vous trouverez dans une **première partie** les résultats moyens de l'ensemble des 49 fermes, puis dans une **seconde partie**, les résultats des fermes réparties en fonction de la commercialisation des mâles et des femelles, à savoir :

- 16 exploitations herbagères, produisant des mâles et des femelles maigres,
- 5 exploitations avec des cultures, produisant des mâles et des femelles maigres,
- 8 exploitations herbagères produisant des mâles maigres et des femelles finies,
- 7 exploitations avec des cultures, produisant des mâles maigres et des femelles finies,
- 13 exploitations finissant l'ensemble de leurs animaux.

LES 49 FERMES DU RESEAU D'ELEVAGE BASSIN CHAROLAIS ETUDIEES

Les données présentées sont établies à partir d'un échantillon constant entre 2019 et 2020, soit **49** fermes.

STRUCTURE ET MOYENS DE PRODUCTION

	2020	2019
UMO ¹ totales	1,77	1,75
UMO exploitant	1,59	1,59
SAU ¹ (ha)	201	199
Dont herbe (ha)	159	157
Dont maïs ensilage (ha)	6	6
Dont cultures (ha)	36	35
Nombre de vêlages	117	117
UGB ¹	191	189
Chargement (UGB /ha SFP ¹)	1,16	1,16
Production de viande (kg vifs)	66 910	65 310
Quintaux récoltés	1 690	2 010

Entre 2019 et 2020, la surface de la structure moyenne a progressé de 2 hectares, la main-d'œuvre salariée augmente de 0,02 UMO. Cette tendance lourde et régulière s'observe depuis au moins 2014 car la SAU de la ferme moyenne était à cette date de 188 hectares. Cette augmentation concerne à la fois les surfaces fourragères et celles en cultures, dans une proportion équivalente. En ce qui concerne l'atelier bovin viande, le nombre moyen de vêlages est identique à celui de 2019. On relève une très légère progression du nombre d'UGB moyens. Avec plus de SFP en moyenne, le chargement technique moyen n'évolue pas. On constate une progression de la production de viande vive (+2,5% /2019), ceci à UGB

constantes. En revanche, le volume de quintaux produits accuse un repli marqué (-16 %), pour cause de rendements particulièrement dégradés pour cette campagne 2020, surtout en céréales à paille.



¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

REVENUS

Entre 2019 et 2020, à dimensions et moyens de production comparables, l'EBE moyen avant salaires des fermes du réseau Charolais s'accroît de 2 820 € (+ 3 %). Le produit bovin augmente (plus d'UGB, plus de kilos vifs produits par UGB), ceci malgré des cours à peine reconduits (hausse des cours du gras, baisse des cours du maigre jeune). Le produit des cultures recule fortement. Si les rendements des oléo-protéagineux sont inégaux, ceux des céréales à paille, eu égard aux aléas climatiques de la campagne, ont baissé de l'ordre de 15 %. La légère progression des cours n'a pu compenser cette chute de rendement.

Le volume global des aides est stable et leur part relative se maintient à 31% du produit brut. Les charges opérationnelles sont stables, dans les trois catégories décrites dans le tableau ci-contre.

Fait remarquable, les charges de structure ont fortement diminué (-3,5%), à l'inverse de ce que l'on pouvait constater chaque année. C'est le recul des postes carburants, entretien de matériel et cotisations sociales qui explique ce phénomène. Toutes choses égales par ailleurs, cette diminution des charges de structure induit une petite amélioration de l'efficacité économique de notre échantillon constant : le rapport EBE /Produit Brut gagne 1 point, pour s'établir à 33%. Les annuités moyennes baissent d'environ 1 000 €. Le revenu disponible global augmente de 3 560 € et le revenu disponible /UMO exploitant gagne 2 236 € (soit +9 % /2019). C'est exactement le mouvement inverse de l'évolution 2019 /2018.

Echantillons constants	49 exploitations	
	2020	2019
Produit Brut total	267 970	267 690
Dont produit bovin sans aides	154 330	149 900
Dont produit cultures	27 950	32 640
Dont aides PAC et conjoncturelles	84 020	83 960
Total charges opérationnelles	91 740	91 200
Dont charges opérationnelles bovin viande	65 090	65 400
Dont charges opérationnelles SFP	12 590	11 810
Dont charges opérationnelles cultures	13 810	13 870
Total Charges de structure réduites¹	86 720	89 800
EBE¹ avant salaires	89 510	86 690
EBE avant salaires/produit brut total	33%	32%
Annuités et Frais financiers CT	40 300	41 200
Revenu disponible	44 530	40 970
Revenu disponible/UMO exploitant	27 974	25 738

A noter :

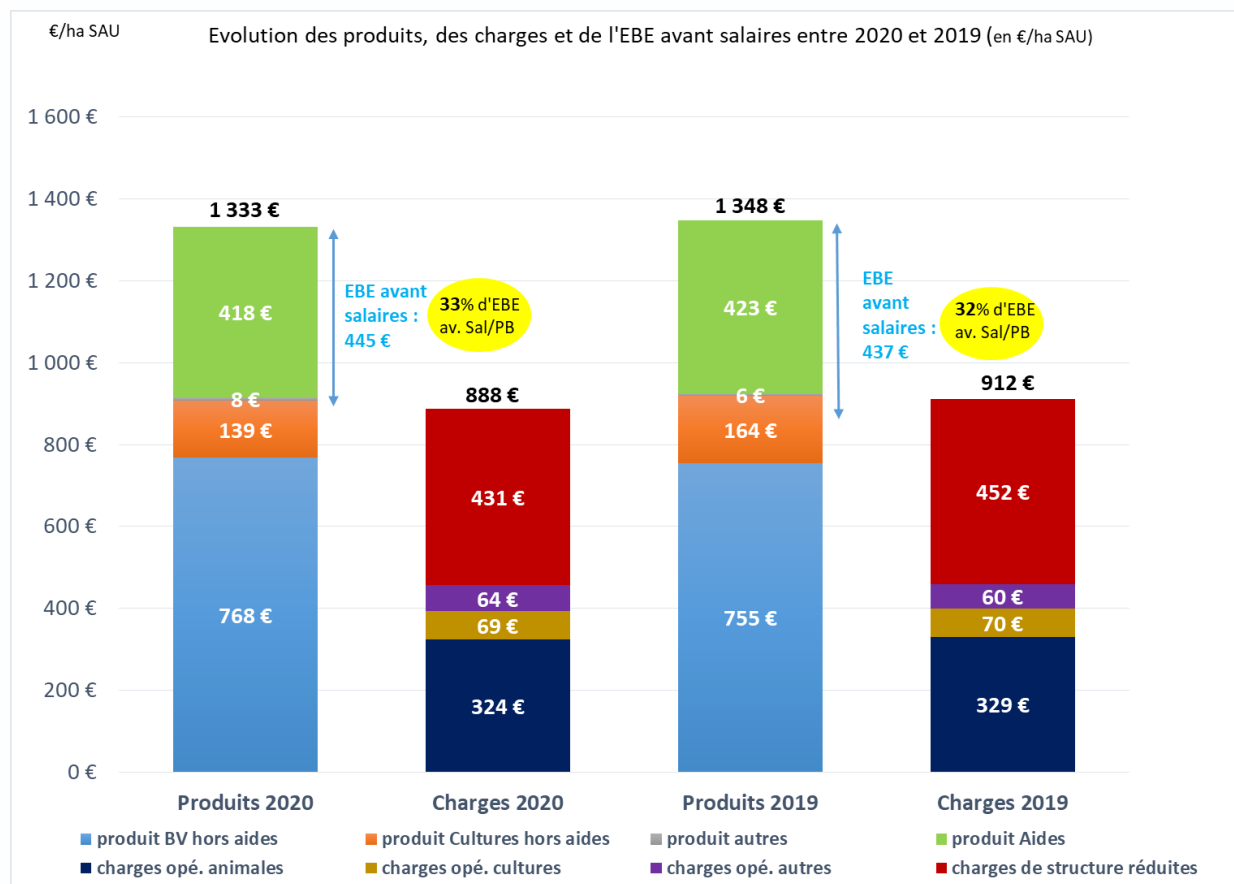
Les charges de structure réduites¹ correspondent aux charges de structure hors amortissements, frais financiers et salaires.

Au sein des 49 fermes :

- 75 % des hectares exploités le sont en fermage. Le montant moyen du fermage en 2020 est de 124 €/ha.
- Les charges de mécanisation représentent 37 % des charges de structure réduites et demeurent le premier poste de charges, devant le fermage (24 %).

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

LES EVOLUTIONS DES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGES ET DE PRODUITS POUR LES 49 FERMES (EN € /HA) :



L'EBE moyen à l'hectare, après avoir perdu 30 € (-6 %) entre 2018 et 2019, se redresse quelque peu entre 2019 et 2020 (+8 € ; +2 %). Il est toujours d'un bon niveau (445 €/ha).

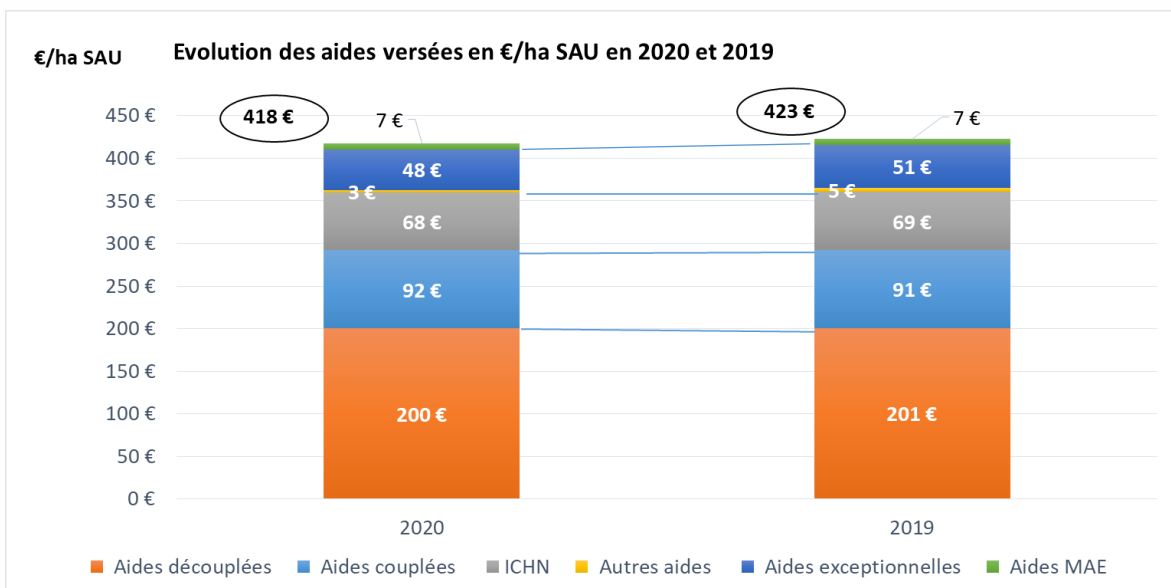
L'évolution des composantes de l'EBE est la suivante :

- Secteur productif : **progression du produit bovin** (+13 €/ha, +1,7 %) pour des nombres de vêlages et d'UGB équivalents, donc avec un même chargement technique ; **fort recul du produit cultures** (-25 €/ha, -15 %). **La proportion du produit total issue de l'activité de production (68,6 %) s'est stabilisée mais reste inférieure à 70 %. Le niveau de produit global (1 333 €/ha) est élevé.**
- Secteur des charges opérationnelles : **le niveau moyen de ces charges inhérentes à la production n'a pas varié.** Il est de l'ordre de 460 €/ha et leur répartition (animales, cultures et autres) est la même qu'en 2019.
- Secteur des aides : les aides PAC (découplées, couplées, contractualisées) conservent un montant proche de **370 €/ha**. Les autres aides sont en très léger recul. **Le total des aides s'établit à 418 €/ha en 2020.** C'est à peine moins qu'en 2019 (**423 €/ha**).
- Secteur des charges de structure réduites : le recul des charges de structure réduites (essentiellement imputable à la baisse des charges de mécanisation, carburants compris) est significatif : (-21 €/ha, -4,6 %). A **431 €/ha**, leur niveau est même inférieur à celui de 2018 (**436 €/ha**).

L'efficacité économique (EBE /Produit Brut) est en légère progression (33 % en 2020 contre 32 % en 2019).



Les aides versées en 2020 et 2019



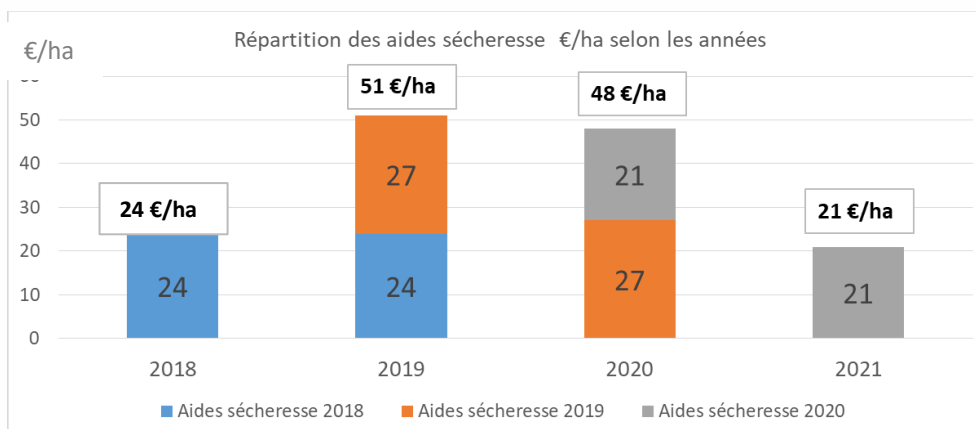
Le montant total des aides versées est de 418 €/ha SAU en 2020 contre 423 € en 2019 (soit -1,2%).

Comme c'était déjà le cas en 2018 et 2019, des aides exceptionnelles, permettant de pallier la sécheresse 2020 ont été débloquées (en partie par l'Etat via les procédures « calamités agricoles » ou bien par les assurances récoltes).

Pour rappel,

- les aides sécheresse 2019 (54 €/ha en moyenne et perçues en 2020) ont été affectées pour moitié à l'exercice 2019. Ces 27 €/ha compensaient en partie la consommation supplémentaire de fourrages et les achats exceptionnels (fourrages, concentrés, minéraux et paille) sur l'exercice 2019. L'autre moitié a été affectée à 2020 dans le but de compenser les achats supplémentaires liés à cette sécheresse, consommés sur le début d'année 2020.
- Le même principe a été adopté pour les aides 2020 (42 €/ha) affectées pour moitié sur l'exercice 2020 et pour moitié sur l'exercice 2021.

Ainsi ces aides exceptionnelles représentent environ 48 €/ha de SAU en 2020.



La convergence des aides découplées s'est arrêtée en 2020. Le montant de ces aides se stabilise en 2020 autour de 200 €/ha SAU.

Les aides du second pilier (ICHN¹, MAE¹), les aides couplées (animales et végétales) ainsi que les autres aides (versées par les opérateurs économiques, génétiques, ...) sont stables.

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)



Les poids et prix de vente des animaux commercialisés sur les fermes en 2020 et 2019

Vous trouverez ci-dessous, les poids et prix des principales catégories animales commercialisées au sein des 49 exploitations suivies.

NB D'EXPLOITATIONS : 49

BILAN COMMERCIAL Gpe 2020		Poids Gpe 2020	Ecart avec Gpe 2019	Prix € / kg Gpe 2020	Ecart avec Gpe 2019	Prix € / tête Gpe 2020	Ecart avec Gpe 2019	Nbre d'anim. vendus Gpe 2020	Ecart avec Gpe 2019
Broutardes	kv	345	6 kg	2,56	-0,02 €/kg	882	8 €/tête	336	28
Broutardes repoussées	kv	364	0 kg	2,54	-0,06 €/kg	925	-22 €/tête	454	19
Génisses maigres 18 mois	kv	417	22 kg	2,45	-0,21 €/kg	1 021	-30 €/tête	71	21
Vaches maigres	kv	717	15 kg	1,86	0,00 €/kg	1 335	32 €/tête	337	-3
Génisses finies 30 mois et plus	kc	433	-3 kg	4,14	0,13 €/kg	1 793	44 €/tête	342	28
Vaches finies	kc	475	-1 kg	3,89	0,18 €/kg	1 846	80 €/tête	956	63
Broutards	kv	345	-4 kg	2,46	-0,21 €/kg	848	-82 €/tête	10	-33
Broutards lourds et repoussés	kv	416	1 kg	2,50	-0,13 €/kg	1 041	-50 €/tête	1 816	92
Taurillons maigres	kv	445	-5 kg	2,60	-0,11 €/kg	1 154	-64 €/tête	133	7
Jeunes bovins finis	kc	433	3 kg	3,82	0,02 €/kg	1 654	21 €/tête	622	-20

Le deuxième semestre 2020 est marqué par la hausse des prix des femelles finies (vaches et génisses), qui se traduit par un prix de vente à 3,89 €/kg carcasse pour les vaches (+0,18 €/2019) et à 4,14 €/kg carcasse pour les génisses (+0,13 €/2019).

Les vaches maigres ont été vendues plus lourdes (+15 kg /2019) et sont revenues au niveau du poids de vente de 2018.

La chute importante des cours des broutards dès l'été 2020 explique la baisse des prix de vente annuels : -0,13 €/kg pour les broutards repoussés, soit -50 €/tête. Le nombre de broutards légers inférieurs à 360 kg vifs se réduit chaque année, faute de débouchés porteurs.

Les prix des génisses maigres 18 mois et des broutardes (surtout repoussées) ont également baissé.

Pour plus de détail, vous pouvez demander les documents « Poids et prix de vente des animaux Charolais » pour les années 2020 et 2019 à votre conseiller Réseaux d'élevage.

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

LES RESULTATS PAR SYSTEME DE PRODUCTION

Les 5 fermes produisant des mâles et des femelles maigres avec cultures ne peuvent pas faire l'objet de moyennes et ne seront pas présentées dans les tableaux suivants.

STRUCTURE ET MOYENS DE PRODUCTION

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
UMO totales	1,70	1,74	1,53	1,49	1,76	1,77	1,91	1,81
UMO exploitant	1,56	1,62	1,46	1,46	1,53	1,53	1,67	1,59
SAU (ha)	156,9	158,8	143,5	141,1	297,2	296,7	235,5	223,6
Herbe (ha)	144,2	146,5	128,3	126,4	196,1	197,4	184,4	175,0
Maïs ensilage (ha)	3,0	2,8	2,0	2,3	11,2	13,4	12,2	10,7
Cultures (ha)	9,7	9,4	13,2	12,4	89,8	85,8	38,9	37,9
Nombre de vèlages	108	112	101	103	131	130	134	128
UGB	159	164	159	159	212	211	248	236
Chargement (UGB/ha SFP)	1,08	1,10	1,22	1,23	1,02	1,00	1,26	1,27

Quelques mouvements de la main-d'œuvre exploitant ou salariée peuvent expliquer les variations d'UMO, de surfaces et de taille de cheptel, qu'il s'agisse de départ à la retraite, d'embauche d'apprentis ou d'installation notamment dans le groupe 4.

Malgré la décapitalisation constatée au sein des départements du bassin charolais et deux années successives de sécheresse, on observe malgré tout un maintien des moyens de production dans les fermes suivies.



ATELIER CULTURES

Rendements et prix des cultures de vente

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produit brut cultures (€/ha culture) (ventes + cessions + VI)	578	675	646	767	757	860	792,0	872,4
Rendement moyen céréales (q/ha)	41,9	48,4	46,6	53,6	55,6	61,1	51,8	59,7
Prix de vente céréales (€/q)					15,5	14,9	17,0	15,3
Rendement moyen oléagineux (q/ha)					17,1	20,1	29,8	22,2
Prix de vente des oléagineux (€/q)					39,4	37,5	37,7	35,6

Sur l'ensemble du bassin charolais, la moisson 2019 était globalement bonne à l'exception de certaines zones aux sols superficiels. En revanche, la moisson 2020 est mauvaise : les rendements chutent de 6 à 7 quintaux pour les systèmes herbagers et de 6 à 8 quintaux pour les systèmes avec polyculture-élevage.

La récolte s'est effectuée dans de bonnes conditions mais la qualité n'a pas toujours été au rendez-vous avec des poids spécifiques tout juste aux normes et des rendements en paille particulièrement faibles.

Pour la seconde année consécutive, les semis de colza et de prairies ont été difficiles à réussir, compte tenu de la sécheresse. De ce fait, les agriculteurs ont été contraints de modifier leur assolement en faisant appel à des cultures de printemps. En revanche, les semis des céréales d'hiver (fin 2019) se sont réalisés dans de bonnes conditions.

Au cours de l'hiver, le tallage insuffisant des céréales, puis les fortes gelées de début avril suivies d'une période de sécheresse en fin de printemps n'ont pas été favorables aux cultures.

Charges opérationnelles des cultures

Echantillons constants (en €/ha)	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Total charges cultures	256	261	265	232	397	399	344	372
Engrais	134	124	111	110	173	165	136	181
Semences	43	56	59	43	53	53	68	66
Traitements	60	64	72	72	132	150	101	104
Divers	19	18	24	6	38	31	38	21

Le niveau de charges opérationnelles engagées dans les systèmes herbagers des groupes 1 et 2 est de 260 €/ha, il est nettement inférieur aux systèmes polyculture élevage des groupes 3 et 4 (370 €/ha).

Pour les groupes 1 et 2, le niveau de charges opérationnelles par quintal produit est en moyenne de 5,8 € alors qu'il est de 6,8 € pour les groupes 3 et 4. Pour certains producteurs, les attaques de jaunisse nanisante qui avaient fortement pénalisé les moissons 2019 avaient contraint les producteurs à racheter des semences sélectionnées.

Malgré tout, les charges sont maîtrisées chez les polyculteurs et se situent à un niveau relativement faible chez les herbagers.

Cette différence de charges entre herbagers et polyculteurs s'explique par un potentiel de sol moindre, des itinéraires un peu moins soutenus et des différences d'assolement entre les 2 groupes.

ATELIER BOVIN VIANDE

Reproduction

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Date moyenne de vêlage	11-janv	07-janv	26-nov	16-nov	31-déc	27-déc	11-déc	10-déc
UGB/vêlage	1,47	1,46	1,57	1,54	1,62	1,63	1,85	1,84
Taux de 1 ^{er} vêlage	22%	22%	22%	24%	25%	25%	28%	27%
Taux de mortalité des veaux	4,7%	7,0%	7,4%	5,9%	6,4%	6,0%	7,4%	8,2%
IVV ¹	380	373	382	374	383	377	376	369
Taux de gestation	88%	88%	88%	89%	92%	90%	90%	88%
Nbre veaux nés et élevés/vêlage	98%	98%	100%	100%	98%	98%	97%	97%
Taux de productivité numérique ¹	86%	85%	88%	89%	89%	88%	87%	84%

Les exploitations du réseau maîtrisent très bien la reproduction et la gestion des vêlages. Le taux de gestation peut apparaître moyen mais s'explique par la pratique d'éleveurs qui mettent un nombre important de femelles à la reproduction dans une volonté de faire vêler dans une plage courte.

Par rapport à 2019, l'indicateur des UGB/vêlage reste stable et montre, qu'au sein de chacun des systèmes, les éleveurs limitent les vaches improductives.

L'intervalle vêlage-vêlage (IVV) se dégrade légèrement en 2020. C'est sans doute à relier à l'état des femelles mises à la reproduction en 2019, qui ont souffert des conséquences de la sécheresse 2018 ?

La mortalité des veaux est maîtrisée dans tous les groupes.

La combinaison de ces critères amène à un taux de productivité numérique stable.

Le nombre de veaux nés et élevés par vêlage reste excellent sur les exploitations suivies (entre 97 % et 100 %).

Données commerciales

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Prix de vente/animal vendu (€)	1120	1139	1295	1253	1361	1329	1676	1681
Poids de vente/animal vendu (kg vifs)	489	490	549	530	595	574	728	749
Prix du kilo vif vendu (€/kg vif)	2,29	2,32	2,36	2,36	2,29	2,31	2,30	2,24
Taux de finition global (%)	6	7	33	27	39	35	78	82

Groupe 1 : la baisse de prix est surtout liée à la baisse des prix des broutards et laitannes.

Groupe 2 : le maintien du prix du kilo vif vendu (plus de finition de femelles) et l'alourdissement permettent d'améliorer le prix de vente par animal.

Groupe 3 : la baisse de prix du kilo vif vendu est liée à la baisse des cours des broutards. Le développement de la finition des femelles entraîne un alourdissement et une augmentation du prix vendu par tête.

Groupe 4 : la hausse de prix est liée à la hausse des cours des femelles finies. La baisse de poids constatée s'explique par une diminution de l'engraissement des mâles (80 % en 2020 contre 88 % en 2019).

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

Résultats de production

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres ① (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies ② (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies ③ (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies ④ (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
UMO BV ¹	1,63	1,65	1,45	1,39	1,32	1,33	1,76	1,67
Production de viande vive globale (kilos vifs)	50 830	50 700	54 370	53 430	73 940	71 500	95 880	93 370
Production viande vive/UGB	320	310	342	337	348	339	387	396
Production viande vive/UMO BV	31 198	30 741	37 492	38 495	56 075	53 919	54 521	55 837
Produit BV hors aides €/UGB	734	735	801	781	790	777	907	887

Le produit bovin viande hors aides progresse de 13 à 20 € par UGB pour l'ensemble des systèmes sauf pour les producteurs de mâles maigres et femelles maigres, chez lesquels les prix des catégories commerciales n'ont pas augmenté.

La production de viande par UGB progresse dans tous les groupes sauf pour le groupe 4 où elle diminue à cause d'une proportion de mâles finis en recul.

La production de viande par UMO reste stable entre 2019 et 2020, sauf pour le groupe 3. Les systèmes avec cultures ont une productivité de la main-d'œuvre élevée, de l'ordre de + 20 000 kilos par UMO par rapport aux systèmes herbagers. C'est lié à un taux de finition important et une meilleure optimisation des facteurs de production (humain, parcellaire, bâtiments et matériels).

Système fourrager et alimentation

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres ① (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies ② (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies ③ (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies ④ (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
% ha fauchés en 1 ^{ère} coupe/STH	40	40	47	44	37	38	46	46
% ha fauchés 2 ^{ème} coupe /1 ^{ère} coupe	15	11	39	36	16	17	19	21
Ares pâturés/UGB	53,7	53,8	41,0	47,1	61,0	60,0	44,5	46,3
Fourrages récoltés (T de MS/UGB)	1,75	1,95	2,25	1,88	1,97	1,96	2,44	2,14
Charges SFP (€/ha SFP)	48	48	92	79	76	72	92	87
Coût aliment (concentrés et fourrages achetés) en €/kg vif	0,58	0,59	0,55	0,58	0,59	0,55	0,56	0,58
Coût du concentré en €/kg vif	0,51	0,53	0,47	0,50	0,59	0,55	0,53	0,55
Quantité de concentrés kg/kg vif	2,07	2,18	1,99	2,14	2,54	2,43	2,39	2,54
% concentrés autoproduits	26	25	46	44	54	55	47	47
Production autonome ¹ kg vifs/UGB	235	234	264	258	260	261	294	288

En 2020, la campagne fourragère a été très hétérogène : la sécheresse a été plus ou moins marquée selon les départements. La pousse d'herbe a d'abord été impactée par l'épisode de sec de la campagne précédente (prairies dégradées, claires, sales et peu productives). De manière générale, les fenêtres météo ont permis de réaliser les récoltes dans de bonnes conditions et au bon stade pour stocker des fourrages de qualité. En revanche, l'absence de pluies et les fortes températures n'ont pas toujours été favorables à l'implantation de dérobées après moisson ni aux ensilages de maïs dont les rendements ont été très hétérogènes. Avec des reports de stocks 2020 faibles voire nuls et des rendements moyens, les stocks de fourrages ont été d'autant plus impactés par la forte redistribution indispensable au pré (de juin à la rentrée en bâtiments dans certaines situations).

Hormis pour les polyculteurs éleveurs avec production de mâles maigres et femelles finies (groupe 4), les quantités de concentrés consommés par kg vif produit ont malgré tout globalement diminué (- 5 à - 7%). Le prix des aliments du commerce ayant augmenté, cela se traduit par un coût de concentrés par kilo vif produit stable par rapport à 2019. Pour les éleveurs herbagers, les achats de fourrages se sont poursuivis en 2020.

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

Revenus

Chez les herbagers :

Echantillons constants En euros	HERBAGERS			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019
Produit total	197 710	204 780	205 480	202 080
Dont produit bovin sans aides	116 560	120 320	127 210	124 080
Dont produit cultures	5 890	6 390	8 980	9 390
Dont aides	73 880	77 110	67 360	67 330
Total Charges opérationnelles	62 720	65 570	70 480	69 500
Dont charges opérationnelles bovins viande	52 540	54 960	55 940	57 160
Dont charges opérationnelles SFP	7 510	8 000	10 960	9 190
Dont charges opérationnelles cultures	2 500	2 480	3 340	2 930
Total Charges de structure réduites	61 250	68 630	61 650	63 630
EBE avant salaires	73 740	70 580	73 350	68 950
EBE avant salaires/produit brut total	37%	34%	36%	34%
Annuités et frais financiers CT	28 360	33 480	30 280	33 780
Revenu disponible	42 950	34 530	40 610	34 060
Revenu disponible/UMO exploitant	27 598	21 331	27 768	23 289

Dans le **groupe 1**, composé de producteurs de mâles et femelles maigres, l'EBE avant salaires et le revenu disponible progressent respectivement de 4,5 et 24,3 %.

On observe un recul marqué des charges, tant opérationnelles (-4,5 %) que de structure (-10,8 %). Les produits bovin et cultures (même si les surfaces en céréales sont réduites dans ce groupe) ont également baissé (rendements des cultures et cours des bovins maigres). Les aides sont en recul, car, en 2020, certains départements ont été épargnés par la sécheresse, et les éleveurs concernés n'ont perçu qu'une demi-indemnité sécheresse (cf. mode de calcul page 5). La baisse des charges est supérieure à celle des produits, ce qui explique la progression de l'EBE.

L'importante diminution des annuités explique la forte progression du revenu disponible moyen par exploitation.

Dans le **groupe 2**, dans lequel la finition des femelles est la règle, l'EBE avant salaires et le revenu disponible progressent respectivement de 6,4 et 19,2 %.

Le produit bovin est en hausse (cours du gras en progression), le produit cultures est en baisse (rendements des cultures). Les aides sont stables. Il en résulte un produit total supérieur à celui de 2019. Les charges opérationnelles sont stables et les charges de structure baissent, mais de manière beaucoup moins significative que dans le groupe 1.

Les annuités, même si c'est moins marqué que dans le groupe 1, se réduisent aussi dans ce groupe.

En 2020 et par rapport à 2019, les revenus disponibles par UMO exploitant ont progressé dans ces deux groupes. Ils sont par ailleurs d'un niveau équivalent, proche de 27 500 €.

Pour les systèmes avec cultures :

Echantillons constants En euros	CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019
Produit total	352 530	347 930	351 560	339 960
Dont produit bovin sans aides	167 660	163 810	224 820	209 390
Dont produit cultures	70 560	77 530	34 170	39 580
Dont aides	109 430	104 440	92 130	90 200
Total Charges opérationnelles	118 230	112 240	125 400	123 880
Dont charges opérationnelles bovins viande	68 460	63 850	91 540	91 630
Dont charges opérationnelles SFP	12 950	12 780	18 390	16 480
Dont charges opérationnelles cultures	35 740	35 320	15 470	15 770
Total Charges de structure réduites	124 340	123 450	110 760	110 090
EBE avant salaires	109 960	112 240	115 400	105 990
EBE avant salaires/produit brut total	31%	32%	33%	31%
Annuités et frais financiers CT	54 920	47 410	53 720	52 190
Revenu disponible	48 070	57 750	54 560	47 050
Revenu disponible/UMO exploitant	31 448	37 780	32 686	29 548

Dans le **groupe 3**, le produit bovin est en hausse (cours des femelles finies en progression), le produit cultures est en baisse (rendements). Les aides augmentent également, sous l'influence de la perception d'indemnités liées aux « assurances récolte » chez ces producteurs ayant des surfaces en cultures conséquentes. Le produit total progresse de 4 600 € (+1,3 %).

Cette augmentation est gommée par la progression des charges opérationnelles (+5 990 €, +5,3 %) et des charges de structure (+890 €, +0,7 %). L'EBE moyen perd 2 280 € (-2 % /2019). Avec des annuités en très forte hausse (+7 510 €, +15,8 %), **le revenu disponible total se réduit de 9 680 € (-16,8 %) pour s'établir à 48 070 €.** Le revenu disponible par UMO exploitant s'élève à 31 448 €.

Dans le **groupe 4**, les composantes du produit évoluent comme dans le groupe 3. Les charges opérationnelles augmentent aussi, mais de manière beaucoup moins marquée. Il en est de même pour les charges de structure, quasi stables. L'EBE moyen progresse de 9 410 € (+8,9 %). Les annuités sont en légère augmentation (+1 530 €, + 2,9 %). **Le revenu disponible total augmente de 7 510 € (+16 %) pour s'établir à 54 560 €.** Le revenu disponible par UMO exploitant s'élève à 32 686 €.

En 2020 et par rapport à 2019, le revenu disponible par UMO exploitant a significativement régressé dans le groupe 3, mais s'est amélioré dans le groupe 4. Ils se sont par ailleurs rapprochés, avec un niveau peu différent de 32 000 € dans les deux groupes.

En résumé, pour cet exercice 2020 :

- Trois groupes (1, 2 et 4) ont vu leurs résultats économiques s'améliorer entre 2019 et 2020.
- Il y a peu d'écart de revenu disponible moyen par UMO exploitant entre les producteurs des différents groupes.



La marge brute bovin viande

Zoom sur...

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (8 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Production de viande / vêlage	471	453	538	519	564	550	716	729
Produit brut BV hors aides (€/vêlage)	1082	1074	1258	1205	1278	1264	1675	1634
Charges opérationnelles BV (€/vêlage)	488	491	553	555	522	493	682	715
Dont aliments (achetés et produits)	241	254	256	265	323	295	397	427
Dont achat de fourrages	39	29	37	37	1	2	15	20
Dont frais vétérinaires	88	94	102	97	98	99	102	98
Dont achat de paille (litière)	77	77	76	79	32	23	65	63
Dont frais de reproduction	10	11	34	33	30	35	36	39
Dont autres frais d'élevage bovin	32	26	48	44	38	38	66	68
Charges SFP (€/vêlage)	70	71	108	89	99	99	137	129
Marge bovin viande hors aides (€/vêlage)	524	512	596	560	658	673	856	790

Le produit bovin viande hors aides par vêlage reste quasi stable pour les groupes 1 et 3 et progresse pour les autres groupes (+ 41 € pour le groupe 4 et + 53 € /vêlage pour le groupe 2).

La production de viande vive par vêlage des groupes 1, 2 et 3 augmente tandis que le prix du kilo vif diminue, en lien avec une conjoncture morose des mâles maigres.

Le prix du kilo vif vendu dans le groupe 4 augmente suffisamment par rapport à 2019 pour couvrir le poids de vente par animal vendu en baisse (conséquence d'une amélioration de la conjoncture en viande finie).

Pour les charges opérationnelles :

- Dans le groupe 1, elles restent à un niveau identique en raison des sécheresses successives : des achats de fourrages exceptionnels en 2020 ont tout de même été nécessaires.
- Dans le groupe 2, les charges opérationnelles BV varient peu. La quantité récoltée de fourrages est supérieure de 0,37 T de MS/UGB par rapport à 2019 ce qui se traduit par une hausse des charges SFP.
- Au sein du groupe 3, elles progressent d'une trentaine d'euros par vêlage. Le poste aliments achetés et produits ainsi que l'achat de paille en sont les principales raisons : +37 € /vêlage /an. Les baisses de rendements de céréales auto-produites auraient occasionné des achats de paille supplémentaires. Le poste aliment représente plus de 62 % du total des charges opérationnelles BV par vêlage.
- Pour le groupe 4, le nombre de vêlages a augmenté, diluant l'ensemble des charges BV. La charge alimentaire représente 58 % du total pour ces systèmes avec cultures et finition. Les charges SFP, quant à elles, sont en augmentation.
-
- Au final ce sont les naisseurs engraisseurs (groupe 4), qui enregistrent la plus forte progression de leur marge brute par vêlage (+66 €, soit + 8,3 %). Les autres groupes maintiennent leurs résultats : respectivement de +12 € (soit +2,3 % /2019) et 36 €/vêlage (soit +6,4 %) et -15 € /vêlage (soit -2,2 %).



Les charges de structure réduites

Echantillons constants €/ha SAU	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Mécanisation ¹	124	145	128	145	158	162	190	208
Bâtiment	23	25	26	30	23	20	27	25
Foncier	107	111	116	114	105	111	111	108
MSA (cotisations sociales)	49	65	66	67	50	47	55	60
Autres charges	88	87	93	96	84	77	88	91
Total des charges de structure réduites (hors amortissements, frais financiers et salaires et charges)	390	432	430	451	418	416	470	492
Total des charges de structure (hors amortissements, frais financiers)	406	448	447	459	442	440	501	523

Les charges de structure représentent en moyenne 455 €/ha SAU, elles baissent en moyenne de 3 % par rapport à 2019 pour l'ensemble des exploitations du réseau à part dans le groupe 3. La diminution est de l'ordre de 10 % pour le groupe 1 en raison d'une baisse des frais de mécanisation et des cotisations sociales.

Les charges de mécanisation baissent de 9 % en moyenne, notamment suite à la baisse des prix du carburant d'environ 25 % en 2020.

Les charges « bâtiments » (entretien, eau, électricité) augmentent pour la majorité des exploitations : +4 %/2019.

A l'intérieur de celles-ci, la consommation d'eau potable augmente en raison des périodes de sécheresse.

Les charges foncières baissent de 1 % grâce aux exonérations de taxe foncière liées à la sécheresse. L'indice du fermage 2020 augmente légèrement : + 0,6 %/2019.

Les charges MSA sont en baisse, en moyenne de 10 % et représentent environ 54 €/ha SAU.

Les charges diverses (comptabilité, autres services...) baissent de 1 % en 2020 : 86 €/ha SAU en moyenne.

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

RESULTATS DES COÛTS DE PRODUCTION

Echantillons constants	HERBAGERS				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
UMO BV	1,63	1,65	1,45	1,39	1,32	1,33	1,76	1,67
Productivité de la main d'œuvre (tonnes de viande vive/UMO BV)	31,2	30,7	37,5	38,5	56,1	53,9	54,5	55,8
Coût de production (€/100 kgvv)	433	450	397	403	354	360	346	340
Dont coût système d'alimentation ¹	202	211	176	180	192	198	183	186
Dont coût alimentation ¹	68	69	68	67	69	65	67	68
Prix de revient du kilo ¹ vif (€/kgvv)	2,80	2,95	2,68	2,75	2,17	2,31	2,45	2,43
Prix de fonctionnement ¹ (€/kgvv)	2,62	2,54	2,47	2,56	2,03	2,07	2,38	2,29
Prix de vente (€/kgvv)	2,29	2,32	2,33	2,35	2,28	2,30	2,30	2,25

Les coûts de production baissent par rapport à 2019 mais restent à des niveaux élevés au sein des systèmes herbagers. Pour les 3 premiers groupes, ils ont diminué : de -3,8 % à -1,5 % par rapport à ceux de 2019. Seuls les coûts de production du groupe 4 augmentent de 1,8 %.

Les coûts d'alimentation, ramenés aux 100 kilos vifs produits, comprenant l'alimentation achetée et l'approvisionnement des surfaces, sont restés stables. Les achats de fourrages et d'aliments dans le contexte de sécheresses estivales successives en sont les principales raisons, comme en 2019.

Le coût du système d'alimentation, qui inclut également les coûts de mécanisation et du foncier, diminue pour tous les systèmes. Il diminue de -4,2 % à -1,6 %, et en 2020 s'échelonne de 176 €/100 kgvv à 202 €/100 kgvv. Toutefois le groupe 1 reste proche du seuil de 210 €/100 kgv à partir duquel la rémunération permise par le produit est forcément dégradée et ne dépasse pas 1 SMIC/UMO BV ; les 3 autres groupes s'en éloignent par rapport à 2019, ce qui explique en partie l'amélioration de la rémunération permise.

Echantillons constants	HERBAGER				CULTURES EN COMPLEMENT			
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)		Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)		Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Nb SMIC/UMO BV option comptable	1,12	0,97	1,37	1,17	2,20	1,93	1,54	1,37
Nb SMIC/UMO BV option trésorerie	1,47	1,62	1,70	1,54	2,73	2,78	2,14	1,97

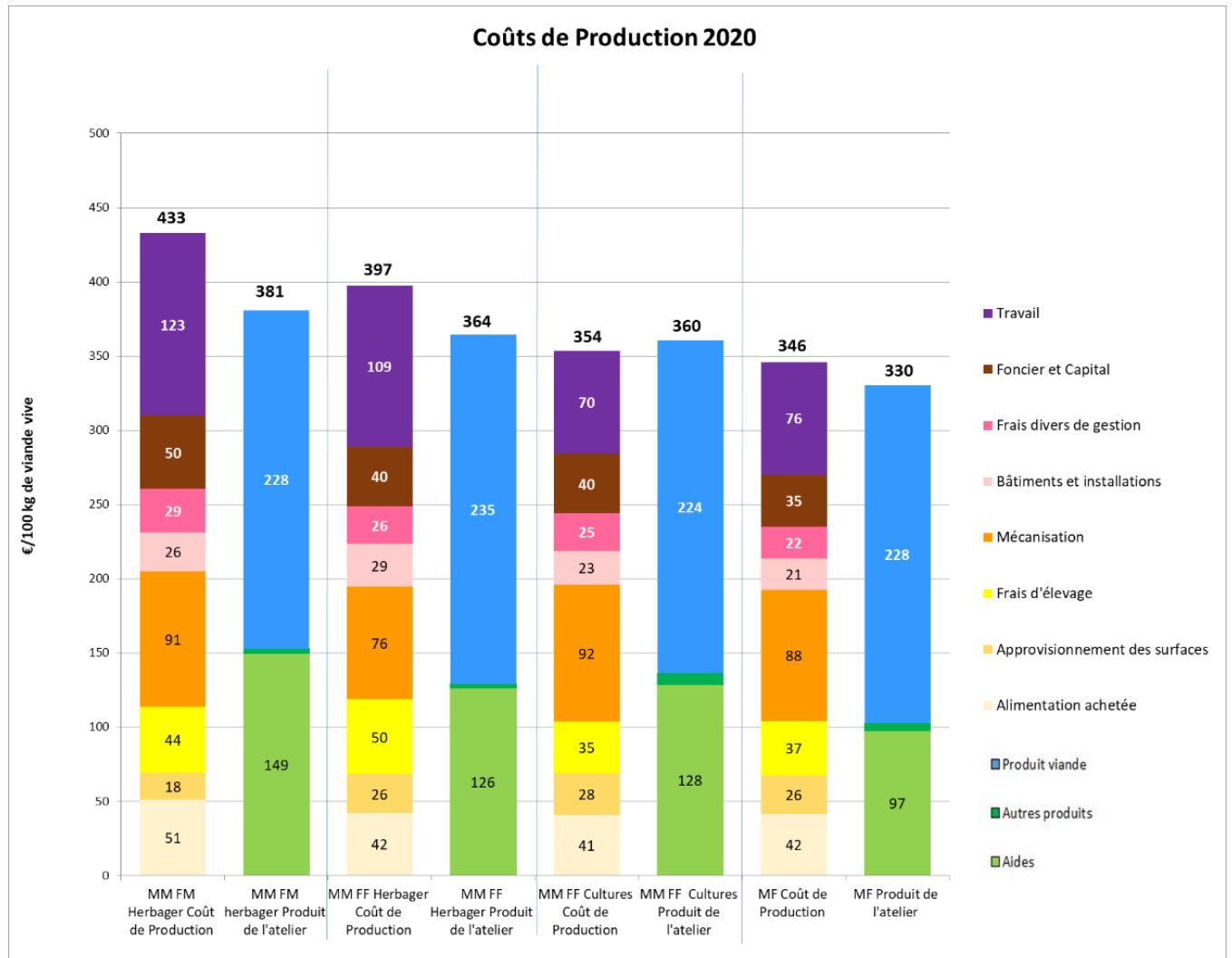
Le produit total reste stable entre 2019 et 2020 et se maintient grâce aux aides exceptionnelles. Les charges opérationnelles sont maîtrisées, celles de structure en baisse ; ce qui se traduit par une augmentation de la rémunération permise de la main-d'œuvre dédiée à la production bovine dans tous les systèmes.

- En option comptable (qui prend en compte les amortissements), pour les systèmes herbagers, elle est comprise entre 1,12 et 1,37 SMIC/UMO BV alors qu'elle était située entre 0,97 et 1,17 SMIC/UMO BV en 2019.

¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

Pour les systèmes avec cultures, les écarts de rémunération entre mâles maigres et mâles finis augmentent puisque la rémunération est comprise entre 1,54 et 2,20 SMIC/UMO BV alors qu'elle se situait entre 1,37 et 1,93 SMIC/UMO BV en 2019.

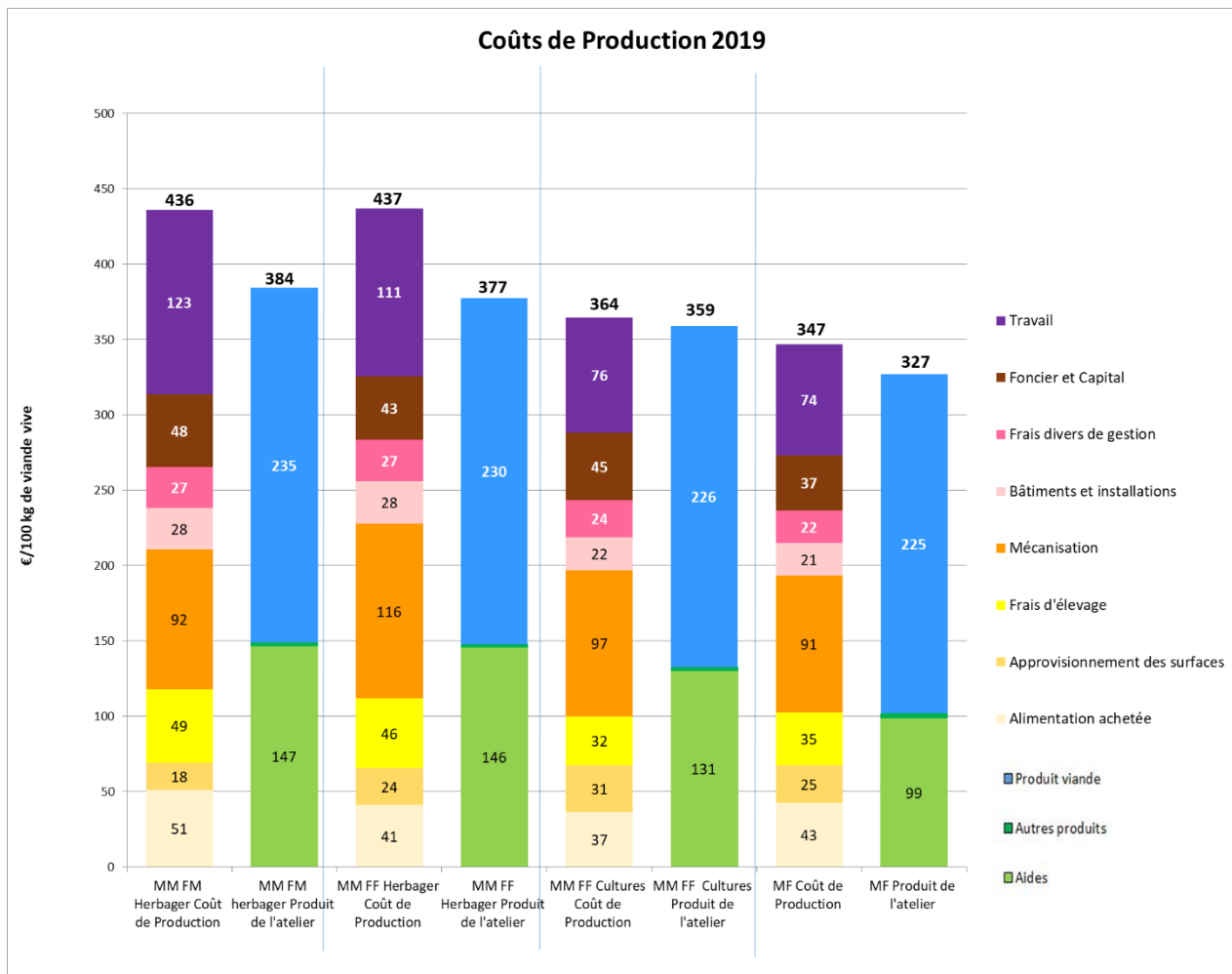
- En option trésorerie (qui prend en compte les annuités), pour les systèmes herbagers, la rémunération permise par le produit est comprise entre 1,47 et 1,70 SMIC/UMO BV, et entre 2,14 et 2,73 SMIC/UMO BV pour les systèmes avec cultures.



Les 3 principales composantes du coût de production 2020 sont respectivement :

- Le travail (28%), la mécanisation (20%) et l'alimentation achetée (11%) chez les éleveurs des groupes 1 et 2
- La mécanisation (25%), le travail (21%) et l'alimentation achetée (12%) chez les éleveurs des groupes 3 et 4.

**POUR RAPPEL :
COÛTS DE PRODUCTION 2019 DES FERMES DU RESEAU D'ELEVAGE CHAROLAIS**



DES REPERES

Quelques chiffres clés du bilan 2020

Nous donnons ci-après le montant des principales lignes du bilan ainsi que le montant du capital restant dû des emprunts et le taux d'endettement global. Ces valeurs ramenées à l'hectare de SAU peuvent donner des repères afin de situer des exploitations similaires.

Echantillons constants En Euros En €/ha SAU	HERBAGERS		CULTURES EN COMPLEMENT	
	Mâles maigres Femelles maigres 1 (16 exploitations)	Mâles maigres Femelles finies 2 (8 exploitations)	Mâles maigres Femelles finies 3 (7 exploitations)	Mâles finis Femelles finies 4 (13 exploitations)
	2020	2020	2020	2020
Total actif hors foncier	553 030 3 481	560 019 3 524	944 080 4 449	910 035 4 070
dont cheptel	279 474 1 759	267 468 1 683	353 874 1 668	434 588 1 944
dont matériels	83 853 528	77 552 488	169 673 800	162 680 728
dont bâtiments	71 715 451	87 984 554	137 347 647	125 357 561
Emprunts LMT hors foncier	157 479 991	114 616 721	277 071 1 306	244 906 1 095
Taux d'endettement global¹	27%	26%	40%	35%



¹ cf. LEXIQUE (p. 19)

LEXIQUE

RAPPEL :

ABA : Aide aux Bovins Allaitants
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels
IVV : Intervalle Vêlage-Vêlage
MAE : Mesures Agro-environnementales
SAU : Surface Agricole Utile
SFP : Surface Fourragère Principale
UGB : Unité Gros Bovins
UMO : Unité de Main d'œuvre

Taux de productivité numérique

= Nombre de veaux élevés/[nombre de femelles mises à la reproduction - femelles vendues ou perdues, pleines ou en état de gestation inconnue] x 100

Charges de structure réduites

= MSA
 + charges du foncier (fermage, impôts fonciers, entretien du foncier)
 + charges liées aux bâtiments (entretien bâtiments, eau, électricité)
 + charges de mécanisation (travaux par tiers, carburants, entretien et achat de petit matériel)
 + charges diverses (transports et déplacements, impôts et taxes, assurances, frais de gestion et frais divers)

Production autonome

= Production brute de viande vive – [montant des concentrés achetés et/ou prélevés, consommés par les bovins viande/ prix moyen de kilo vif vendu]

Ce sont les kilos vifs produits par UGB avec la surface fourragère de l'exploitation (hors céréales autoconsommées et hors concentrés ou fourrages achetés)

UMO BV

Correspond à la main-d'œuvre dédiée uniquement à l'atelier Bovin viande, y compris le temps dédié aux surfaces fourragères et aux céréales autoconsommées pour cette production

Charges de mécanisation

= Travaux par tiers + carburants + entretien et achat de petit matériel

Coût d'alimentation en €/100 kg viande vive

= Alimentation achetée + approvisionnements des surfaces dédiées à l'alimentation des bovins allaitants

Coût du système d'alimentation en €/100 kg viande vive

= Alimentation achetée + approvisionnements des surfaces + mécanisation + foncier, dédiés à l'alimentation des bovins allaitants

Prix de revient en €/100 kg viande vive

= Coût de production - autres produits - aides (couplées et non couplées)

Coût de fonctionnement (€/100 kg viande vive)

= Charges courantes (opérationnelles et de structure hors amortissements) + capital d'emprunt remboursé + besoin de revenu disponible (pour financer l'autofinancement, les charges sociales et les prélèvements privés (2 SMIC))

Prix de fonctionnement (€/100 kg viande vive)

= Coût de fonctionnement - autres produits - aides (couplées et non couplées)
 = prix à atteindre pour une rémunération de 2 SMIC par UMO BV

Taux d'endettement global

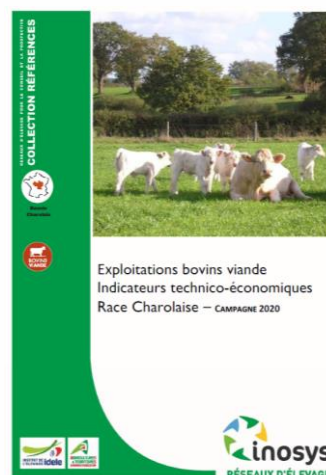
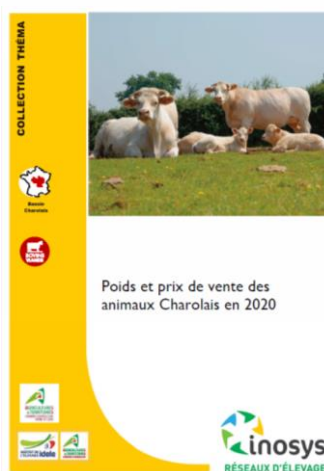
= Total des dettes (Emprunt Long et Moyen Terme + Total des dettes Court terme) / Total Actif x 100

POUR EN SAVOIR PLUS :

Poids et Prix de vente des animaux charolais en 2020- Inosys Réseaux d'élevage charolais
(Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Juin 2021

Conjoncture économique des systèmes Bovins Charolais - Campagne 2020
Inosys Réseaux d'élevage charolais - (Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Septembre 2021

Indicateurs technico-économiques - Campagne 2020
Inosys Réseaux d'élevage charolais - (Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture) – Juillet 2021



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Mars 2022 - ISSN : 2427-2841 - Référence Idele : 0022 502 015 – Mise en page : Corinne Maignet (Institut de l'Élevage)
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Baptiste Auger - Chambre d'agriculture 63 - Tél. : 04 73 44 45 46
Stéphane Brisson - Chambre d'agriculture 42 - Tél. : 04 77 92 12 12
Francis Bougarel - Chambre d'agriculture 03 - Tél. : 04 70 48 42 42
Thierry Lahémade - Chambre d'agriculture 71 - Tél. : 06-45-47-15-36
Frédérique Marceau - Chambre d'agriculture 58 - Tél. : 03 86 93 40 00
Valentine Navreau - Chambre d'agriculture 21 - Tél. : 03 80 90 89 09

Laurène de Nicolay - Chambre d'agriculture 18 - Tél. : 02 48 23 04 00
Justine Robert – Chambre d'agriculture 18 - Tél. : 02 48 23 04 08
Christelle Veau - Chambre d'agriculture 58 - Tél. : 03 86 93 40 00
Claude Vincent - Chambre d'agriculture 36 - Tél. : 02 54 61 61 59
Christèle Pineau - Institut de l'Élevage - Tél. : 04 43 76 06 83

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

